

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 mai 2018

Présents : Joris HURIOT, Janine TRELAT, Bruno HURIOT, Christelle LOMBARD, Christine MARCHAL LABAYE, Francis GUILLET, Karim LHUILLIER, Frédéric PERROSE.

Absents : Gaëtan KANY, Olivier ANDRE, Magali CHATELAIN, Brice MARLANGEON

Secrétaire de séance : Francis GUILLET

Début de la séance à 19h15

1) Demande de subvention de travaux pour l'accessibilité de la Mairie et de la Chapelle

Le projet est éligible à une subvention de la Région GRAND EST à hauteur de 30 % du projet s'élevant à 24 275 euros HT.

Unanimité

2) Demande de subvention pour la desserte forestière

Le dossier est confié à l'ONF.

Le montant estimatif du projet s'élève à 177 064 € HT auquel il faut ajouter 19 200 € HT de maîtrise d'œuvre.

Une subvention au titre du FEADER est envisageable dans le cadre de l'appel à projets de la Région GRAND EST.

Unanimité

3) Personnel communal

Le volume horaire concernant le déneigement s'élève à 11h pour les trois employés pour la saison 2017/2018.

Dans le cadre du RIFSEEP, le Maire propose de verser une prime de 100 € pour les agents titulaires.

Pour l'agent dont le contrat relève du droit privé, les heures de déneigement lui seront intégralement payées.

Unanimité

4) Proposition d'un saisonnier contractuel

Proposition de création d'un contrat de 35 heures à un/une jeune mattaincurtien/ne pour l'entretien des locaux de l'école courant juillet. La rémunération se base sur le SMIC horaire.

Un tirage au sort sera réalisé pour choisir la personne.

Unanimité

Un Conseiller Municipal indique qu'il serait préférable que les enfants des élus ne candidatent pas à cet emploi pour qu'il n'y ait pas de favoritisme.

Vote : 4 Pour / 2 Absentions / 3 Contre

Les enfants des élus municipaux ne pourront pas postuler à cet emploi.

5) Délégation de la compétence de l'éclairage public au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V), invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur la délégation au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges de la compétence optionnelle « éclairage public », investissement et/ou maintenance, pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.

M. le Maire précise que la commune peut refuser de déléguer cette compétence.

Après en avoir débattu et identifier les avantages d'une telle décision, les élus décident de déléguer la compétence optionnelle « éclairage public », pour l'INVESTISSEMENT et la MAINTENANCE, au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.

Unanimité

6) Rapport chambre régionale des comptes de la communauté de communes du pays de Mirecourt

Monsieur le Maire donne lecture de la synthèse du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la Communauté de Communes du Pays de Mirecourt.

7) Groupement de commande avec la Métropole de Nancy pour la fourniture de gaz naturel

Le groupement de commande arrive à son terme. Il avait été conclu pour une durée de 2 années.

M. le Maire propose à l'assemblée de renouveler ce groupement de commande avec la Métropole du rand Nancy.

Unanimité

8) Analyse financière réalisée par M. le Trésorier pour la période de 2014 à 2017

Monsieur le Maire donne lecture des conclusions de Monsieur le Trésorier qui indique que la situation financière de la commune tend à se rétablir.

Monsieur le Maire précise que cette analyse financière sera étudiée en commission.

Affaires diverses

- Monsieur le Maire fait un point sur la campagne de tirs concernant la destruction d'animaux classés comme nuisibles ;
- Point de situation sur les travaux de réfection de voirie par l'entreprise Colas ;
- Passage-piétons rue du Sorbier : étudier la situation pour faire réduire la vitesse dans cette rue. Installation d'un panneau en amont (côté rue Hector Berlioz).

Fin de la séance à 21h15